

Rencontre Professionnels de Santé

Jeudi 25 février 2010

Présents :

Syndicat des infirmières libérales - SNIL

- GILLANT Claudine – représentant le syndicat interrégional Nancy

Syndicat des podologues de Champagne-Ardenne

- GIRARDIN Virginie – Présidente
- BRANJON Claire – Trésorière

Syndicat dentaire de l'Aube – CNSD

- DELOISY Serge – Président
- GILLIER Alain
- GROSGEORGE Francis

Syndicat des kinésithérapeutes des Ardennes – SNMKR 08

- JANS Robert – Président

Syndicat des orthophonistes de l'Aube - SDOMA

- VAILLANT Claudine – Présidente FNO Lorraine Champagne-Ardenne

Syndicat des orthoptistes – SNAO

- BAUDOT M. Christine – Présidente
- BERNARD Marielle – Déléguée régionale

Syndicat des sages femmes

- CIALONE Françoise – Présidente
- PETITFRERE Françoise

Syndicat des pharmaciens de la Marne

- KREIT Pierre – Président FSPF

Syndicat des pharmaciens de France - UNPF

- PANNET Michel - Président

Syndicat des kinésithérapeutes de la Marne – FFMKR

- LORIN Pol - Président

URML

- Dr ROUSSELOT - MARCHE Elisabeth – Présidente, CSMF
- Dr GRAND Maurice – Vice Président, SML
- Dr TURQUIN Pierre – Trésorier, SML
- Dr QUACCHIA Didier – Secrétaire, CSMF
- Dr ACCARRINO Matéo – secrétaire du collège généralistes, CSMF
- Dr BRULE Jean-Paul – Membre, MG
- Dr ERHART Guy – Trésorier adjoint, CSMF
- Dr WINGER Jean-Marc – secrétaire adjoint, SML

- Carole THIRY-BOUR – Directrice
- Véronique JOSLANT – Chargée de mission

Excusés :

Syndicat des pharmaciens des Ardennes : CAMANIONI Fabrice - Président  
 Fédération nationale des orthophonistes : PERIGNON Patrick – Vice Président

URML :

- Dr CHIFFRE Patrick
- Dr CONTAMIN Emmanuel
- Dr GUINOISEAU Antoine
- Dr REITZ Jean-Claude

Objectif : faire connaissance avec les autres professionnels de santé libéraux en vue de la création des URPS prévues dans la loi HSPT.

Mot d'accueil de la Présidente et tour de table de présentation.

Concernant les organisations en Champagne Ardenne :

- Pharmaciens : environ 600 en C-A. 3 syndicats dont 2 représentatifs + un ordre
- Dentistes : 672 dont 80 % syndiqués dans l'Aube, 4 ou 5 syndicats dont 3 représentatifs + un ordre
- Sages Femmes : 60 environ dont 30 % syndiquées, 3 syndicats dont 2 représentatifs + un ordre
- Orthoptistes : 21 en C-A, 2 syndicats dont 1 représentatif
- Infirmières : 4 syndicats représentatifs + un ordre
- Kiné : entre 600 et 700 en C-A, 3 syndicats représentatifs + un ordre
- Orthophonistes : 400 environ en C-A, 2 syndicats dont 1 représentatif - pas d'ordre
- Podologues : 200 en C-A, dont 30 % syndiqués, 1 syndicat. Un ordre tout récent.
- Concernant les professions de santé peu nombreuses, *a priori*, pas d'élection mais une désignation par les syndicats représentatifs d'une ou deux personnes
- Médecins : 2 140, 4 syndicats représentatifs en C-A représentés au sein de l'URML depuis 1993.  
 30 membres : actuellement : 2 collèges 15 spé et 15 généralistes.  
 3 collèges dans la loi HPST : généralistes, anesthésistes-obstétriciens-chirurgiens et les autres spécialistes + ordre

L'ensemble des syndicats représentés ce soir adhèrent à l'UNPS (Union Nationale des Professions de Santé).

Une Fédération regroupera toutes les URPS : ce sera donc un lieu de concertation important.

L'URML a rencontré l'ARS, Monsieur Paille.

L'ARS pourra contractualiser à divers niveaux : celui de la Fédération des URPS, des URPS, des territoires de santé, individuellement.

Les participants souhaitent une attitude unitaire et pourquoi pas une installation dans les mêmes locaux afin de se montrer solidaire dans le but de mieux défendre les professions libérales.

Décisions :

- Créer une rubrique URPS sur le site de l'URML avec de la documentation (projets de décrets...) et adresser le lien aux participants
- S'échanger les informations
- Par la suite envisager de créer un portail commun URPS
- Chaque syndicat pourrait désigner un correspondant qui se chargera d'alimenter sa rubrique
- Se rencontrer à nouveau dès la sortie des décrets